



FORMATION CONDUITE en SÉCURITÉ des Plates-formes Elévatrices Mobiles de Personnes CACES® R386

Objectifs pédagogiques :

- **A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :**
 - Décliner la réglementation concernant la conduite d'une PEMP.
 - Décrire la classification et la technologie d'une PEMP.
 - Mettre en œuvre les règles de sécurité de la conduite d'une PEMP selon la recommandation R386.

Public visé :

- Toute personne devant être amenée à conduire une Plate-Forme Elevatrice Mobile de Personne (PEMP).

Niveau de connaissances préalables- Pré-requis :

- Pas de pré-requis ou de connaissances préalables nécessaires.

Contenu :

■ Réglementation :

- Rôle des organismes de prévention et du constructeur.
- Conditions requises pour conduire et utiliser une PEMP.
- Responsabilités lors de la conduite d'une PEMP.

■ Classification et technologie des PEMP :

- Principales catégories de PEMP et caractéristiques fonctionnelles.
- Utilisations courantes des PEMP.
- Technologie et fonctions des différents organes d'une PEMP.
- Fonctionnement des organes de service et des dispositifs de sécurité.

■ Sécurité :

- Facteurs d'accidents lors de l'utilisation d'une PEMP.
- Risques lors de l'utilisation d'une PEMP.
- Règles de stabilité et de mise en œuvre.
- Règles de circulation et de conduite à l'intérieur et à l'extérieur de l'entreprise.
- Distance de sécurité avec les conducteurs électriques.
- Fonctions des organes de sécurité.
- Vérifications et entretien courant à réaliser.
- Consignes et manœuvres liées à l'utilisation des postes de secours.

▪ Utilisation d'une PEMP (Selon la catégorie)

- Adéquation de la PEMP à l'opération envisagée.
- Vérifications et opérations nécessaires à la prise de poste et en fin de poste.
- Circulation en marche avant, arrière et virage.
- Exécution des gestes de commandement et de communication.
- Positionnement de la PEMP en fonction du travail et de l'environnement.
- Mise en place du balisage et de la signalisation.
- Mise en service de la PEMP.
- Mise en place des stabilisateurs.
- Positionnement et déplacement de la PEMP en situation de travail.
- Réalisation des manœuvres de secours.
- Arrêt de la PEMP en position de sécurité.
- Repérage des anomalies et difficultés rencontrées pour signalement à la hiérarchie.
- Réalisation des opérations de maintenance de son ressort.

Durée de la formation :

- A déterminer suivant l'expérience du stagiaire et le nombre de catégories.

Modalités d'organisation pédagogique :

- Cette formation, intra-entreprise ou inter-entreprises, peut être organisée dans nos locaux ou dans l'entreprise disposant d'un site conforme au référentiel CACES®.
- L'effectif maximum est de 6 stagiaires.

Moyens et Méthodes pédagogiques :

- Séances de formation en salle.
- Exposé théorique et étude de cas.
- Supports de cours vidéo projetés.
- Mise en situation lors des phases de conduite de la PEMP.

Moyens matériels :

- Salle de cours équipée de tables, chaises, paper-board et matériel de projection.
- PEMP conformes à la recommandation R386.
- Une aire de déplacement adaptée et conforme aux exigences de la recommandation R386.
- Port des chaussures de sécurité obligatoire.
- Autres équipements de protection obligatoires suivant le règlement intérieur du site ou de l'entreprise.

Moyens d'encadrement :

- Formateur qualifié dans le domaine de la Conduite en Sécurité des PEMP.
- Testeur CACES® certifié par SGS.
- Formateur pouvant intervenir seul ou en équipe en fonction du contexte de formation.

Evaluation :

- Réalisation des Tests théoriques et pratiques selon la recommandation R386.

Sanction visée :

- ☛ Attestation de fin de formation individuelle remise à chaque stagiaire.
- ☛ CACES® pour les candidats ayant réussi les tests théorique et pratique selon les critères de la recommandation R386.

Suivi :

- ☛ Fiche d'émargement collective,
- ☛ Attestation de fin de formation,
- ☛ Documentation pédagogique remise à chaque participant.